

DEMANDE D'ENREGISTREMENT

Confirmation d'un dépôt par télécopie

Page 1/2

Vos références pour ce dossier : depot kheprisanté

MA 482-1 DEM/01-2014

Réservé à l'INPI

N° NATIONAL **16/4319191**
(à rappeler dans toute correspondance)

DATE ET LIEU DE DÉPÔT **02/12/2016**
92 INPI - Dépôt électronique

**1 NOM ET ADRESSE DU DÉPOSANT OU DU MANDATAIRE
À QUI LA CORRESPONDANCE DOIT ÊTRE ADRESSÉE**

sophrokhepri sas
Mme revellat evelyne
19 RUE Camille Claudel
94350 VILLIERS-SUR-MARNE
France

2 DÉPOSANT(S) Énoncer dans l'ordre : nom (à souligner) et prénoms
ou dénomination ou raison sociale et forme juridique ; domicile ou siège

sophrokhepri sas (sas)
188 Grand rue charles de gaulle
94130 nogent sur marne
France

En cas d'insuffisance de place, utiliser l'imprimé «suite»

n° SIREN

3 MODÈLE DE LA MARQUE (représentation graphique maximale 8 cm x 8 cm)



4 BRÈVE DESCRIPTION DE LA MARQUE ET DE SES COULEURS :

- Marque sonore comportant un hologramme
 - tridimensionnelle déposée en couleurs
 - Autres caractéristiques de la marque (le cas échéant TRADUCTION, TRANSLITTÉRATION)
- Scarabé et khepriSanté ou KhepriSante

5 PRODUITS ET SERVICES

Télécommunications ; informations en matière de télécommunications ; communications par terminaux d'ordinateurs ; communications par réseaux de fibres optiques ; communications radiophoniques ; communications téléphoniques ; radiotéléphonie mobile ; fourniture d'accès utilisateur à des réseaux informatiques mondiaux ; mise à disposition de forums en ligne ; fourniture d'accès à des bases de données ; services d'affichage électronique (télécommunications) ; raccordement par télécommunications à un réseau informatique mondial ; agences de presse ; agences d'informations (nouvelles) ; location d'appareils de télécommunication ; émissions radiophoniques ; émissions télévisées ; services de téléconférences ; services de visioconférence ; services de messagerie électronique ; location de temps d'accès à des réseaux informatiques mondiaux ;

Éducation ; formation ; divertissement ;

En cas d'insuffisance de place, utiliser l'imprimé «suite»

6 CLASSE(S)

38

41

7 DÉPÔT EFFECTUÉ EN MÊME TEMPS QUE LA DÉCLARATION DE RENOUVELLEMENT DE LA MARQUE N° :

8 DEMANDE DIVISIONNAIRE

Date de dépôt de la demande initiale :

N° national :

Réservé à l'INPI

N° NATIONAL
(à rappeler dans toute correspondance)

16/4319191

DATE ET LIEU DE DÉPÔT

**02/12/2016
92 INPI - Dépôt électronique**

MA 482-2 DEM/01-2014

9 **MARQUE COLLECTIVE DE CERTIFICATION**

- Date d'agrément

de l'organisme certificateur :

10 **PRIORITÉ REVENDIQUÉE**

Pays, date et n° de dépôt :

11 **EXTENSION DE LA PROTECTION**

En cochant la (les) case(s) ci-après, le déposant manifeste l'intention d'étendre les effets de la demande d'enregistrement au(x) territoire(s) indiqué(s) avec le(s)quel(s) des accords d'extension sont en vigueur à la date du dépôt de la demande :

Nouvelle-Calédonie

Polynésie française

Si la (les) redevance(s) d'extension n'est (ne sont) pas acquittée(s) en même temps que la redevance de dépôt, la demande d'extension est réputée retirée.

12 **SIGNATURE DU DÉPOSANT OU DU MANDATAIRE**

(nom et qualité du signataire)

revellat evelyne dirigeante

AIDE-MÉMOIRE RELATIF AUX PIÈCES À DÉPOSER

- La présente demande d'enregistrement éventuellement accompagnée de pages «suite», l'ensemble étant à fournir en 5 exemplaires.
- La justification du paiement des redevances.
- **S'il est constitué un mandataire** : le pouvoir ou, en cas de pouvoir permanent, la copie de ce dernier rappelant son numéro d'enregistrement à l'INPI.
- **Si une priorité est revendiquée** : la copie officielle du dépôt antérieur, et, le cas échéant, la justification du droit de revendiquer la priorité ; s'il y a lieu, ces documents doivent être accompagnés de leur traduction.
- **Si le déposant est un étranger ni domicilié ni établi en France, et s'il n'en est pas dispensé par convention internationale** : la justification du dépôt régulier de la marque ou de son enregistrement dans le pays de son domicile ou de son établissement, et la justification de la réciprocité de protection accordée par ce pays aux marques françaises ; s'il y a lieu, ces documents doivent être accompagnés de leur traduction.
- **Si le caractère distinctif a été acquis par l'usage** : la justification de cet usage.
- **S'il s'agit d'une marque collective de certification** : le règlement d'usage et la justification d'agrément de l'organisme certificateur (pièce à fournir en 10 exemplaires).

Réservé à l'INPI

N° NATIONAL
(à rappeler dans toute correspondance)

16/4319191

DATE ET LIEU DE DÉPÔT

**02/12/2016
92 INPI - Dépôt électronique**

Dans l'ordre des rubriques à compléter, indiquer ci-après : le n° de la rubrique concernée, son titre, et les compléments.

Suite de la page n°1, rubrique n°5 - 6 Produits et Services - Classes

Classe 41

activités sportives et culturelles ; informations en matière de divertissement ; informations en matière d'éducation ; recyclage professionnel ; mise à disposition d'installations de loisirs ; publication de livres ; prêt de livres ; production de films cinématographiques ; location d'enregistrements sonores ; location de postes de télévision ; location de décors de spectacles ; montage de bandes vidéo ; services de photographie ; organisation de concours (éducation ou divertissement) ; organisation et conduite de colloques ; organisation et conduite de conférences ; organisation et conduite de congrès ; organisation d'expositions à buts culturels ou éducatifs ; réservation de places de spectacles ; services de jeu proposés en ligne à partir d'un réseau informatique ; services de jeux d'argent ; publication électronique de livres et de périodiques en ligne ; micro-édition ;

Classe 44

Services d'agriculture, d'horticulture et de sylviculture ; services médicaux ; services pour le soin de la peau (soins d'hygiène et de beauté) ; assistance médicale ; chirurgie esthétique ; services hospitaliers ; maisons médicalisées ; services de maisons de convalescence ; services de maisons de repos ; services d'opticiens ; services de médecine alternative ; services de salons de beauté ;

12 SIGNATURE DU DÉPOSANT OU DU MANDATAIRE (nom et qualité du signataire)

revellat evelyne dirigeante